

PAR COURRIEL :

Montréal, le 7 octobre 2015

**Objet :** Demande d'accès aux documents pour les adresses 3700 à 3850, rue  
Griffith, (Saint-Laurent) Montréal

**V/Réf**

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 28 septembre dernier,  
concernant l'objet précité.

Les documents demandés suivants, concernant le 3700, rue Griffith, sont accessibles.  
Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection daté du 11 février 1997; 3 pages

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été  
masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux  
documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels  
(RLRQ, chapitre A-2.1).

Après vérification, nous sommes informés que le ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun  
document permettant de répondre à votre demande pour les autres adresses

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez  
demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à  
l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice  
de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

**Bureau de Montréal**  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662  
Courriel : [isabelle.tremblay@mdelcc.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.tremblay@mdelcc.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mdelcc.gouv.qc.ca](http://www.mdelcc.gouv.qc.ca)

Bureau de Laval  
850, boulevard Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière  
100, boulevard Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
Téléphone : 450 654-4355  
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides  
300, rue Sicard, bureau 80  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5  
Téléphone : 450 433-2220  
Télécopieur : 450 433-1315

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514-873-3636, poste 241.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Version originale signée par

IT/it

Isabelle Tremblay  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

p.j. (articles et recours)

RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 7610.06.01.0272901 Date d'inspection: 97, 02, 11  
 A M J

1. Identification

Heure: Arrivée: 10<sup>00</sup> Inspecteur/Inspectrice: IRIS DIAZ  
 Départ: 10<sup>40</sup> Accompagné(e) de: —

Identification de l'intervenant

Nom de l'entreprise (raison sociale): I.T.A. Climatisation et Chauffage enr.  
136718 CANADA INC.

Adresse du lieu inspecté	Adresse postale (et différents)
<u>3700 Griffith</u>	
<u>St-Jacques</u>	
<u>P.Q. H4T 1A7</u>	

(une en face d'acier)

Nom du propriétaire: \_\_\_\_\_ art 53-54  
 Personne(s) rencontrée(s): \_\_\_\_\_ art 53-54  
 Fonction: Receptionniste

Motif de la visite: Inspection  plainte  vérification de rapports   
 Plaignant/Plaignante: Rencontré(e) oui  non

Nom et adresse	Téléphone

• Pièces annexées (nombre): Photos \_\_\_\_\_ Croquis \_\_\_\_\_ Plans \_\_\_\_\_ Cartes \_\_\_\_\_

• Échantillons prélevés: oui  non   
 produits d'aérosol  mousse plastique  réfrigérant  solvant  
 autre(s) échantillon(s): \_\_\_\_\_  
 (voir section pertinente)

• Autres pièces annexées (précisez): Registres de réparation/recyclage

Buts: Inspection programmée visant à vérifier si l'entreprise respecte les dispositions du RSACO.



Montréal

RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 7610.06.01.0272901 Date d'inspection: 97, 02, 11  
A M J

SOUS-SECTION C2

Récupération / recyclage (art. 12, 13, 15 et 16)

No licence (Régie du bâtiment du Québec): 511431 Expiration: 96/08/01  
Nombre de frigoristes? 2 # dossier 2351 7865  
Nombre de camions de service: 4

LISTE DES MODÈLES D'APPAREILS

Modèle	Fournisseur	Propriété *								
<u>PFB-I</u>	<u>art 23-24</u>	<table border="1"><tr><td>L</td><td><u>(A)</u></td></tr><tr><td>L</td><td>A</td></tr><tr><td>L</td><td>A</td></tr><tr><td>L</td><td>A</td></tr></table>	L	<u>(A)</u>	L	A	L	A	L	A
L	<u>(A)</u>									
L	A									
L	A									
L	A									
<u># série 900212</u>										

\* L: Location  
A: Achat

Substance(s) récupérée(s):  recyclée en atelier  recyclée sur place  recyclée ailleurs

Registre (art. 20 et 21)

Registres tenus: oui  non  Registres conformes: oui  non ( )

Numérotation: \_\_\_\_\_  
No du dernier \_\_\_\_\_ No du premier \_\_\_\_\_ Total \_\_\_\_\_

Période couverte: du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

SUBSTANCE(S) RÉCUPÉRÉE(S)

Nom	Quantité moyenne par registre
<u>HCFC-22</u>	
<u>CFC-12</u>	

Nombre moyen de travaux mensuels sur des installations ayant une puissance de réfrigération de deux tonnes (2TR) ou plus: \_\_\_\_\_

Programme de reprise des contenants vides: oui  Non ( )

Nombre de travaux de récupération effectués pour la période: \_\_\_\_\_

### RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N° Référence: 7610.06.01.0272901 Date d'inspection: 97, 02, 11  
A M J

#### 3. Conclusion

d'entreprise tient un registre de récupération / recyclage conforme à l'article 20 du RSACO.  
Les contenants vides sont consignés.

(si nécessaire, utiliser d'autres pages pour compléter)

#### 4. Recommandations

Je recommande la fermeture du dossier

(si nécessaire, utiliser d'autres pages pour compléter)

#### 5. Vérification

Inspecté par: IRIS DIAZ  
(chargé de projet)

art 53-54  
(signature)

97102117  
A M J

(coéquipier)

(signature)

1 1  
A M J

Véifié par: ANDRE DUFRESNE  
(nom)

art 53-54  
(signature)

97102117  
A M J

Commentaires du vérificateur: